

**Discours de Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Ouverture du spectacle « Merci Lamartine ! »**

Galerie des Fêtes – mercredi 20 mars 2019

***SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI***

Monsieur le Président,  
Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
cher Jacques Krabal,  
Madame et monsieur les ministres,  
Mesdames et messieurs les députés,  
Mesdames et messieurs les élus de Saône-et-Loire,  
Monsieur le Délégué interministériel à la lutte contre le racisme,  
l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, cher Frédéric Potier,

Bienvenue à l'Assemblée nationale, où les artistes, les écrivains, les historiens, les créateurs ont toujours eu leur place.

Alphonse de Lamartine, par exemple, a bien connu ces lieux où je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui, pour saluer sa mémoire, 150 ans après sa disparition.

Cet hommage, j'ai voulu qu'il soit à son image : nullement mortuaire, mais enthousiaste, enjoué, délié, ou pour tout dire printanier, puisque c'est aujourd'hui que débute cette agréable saison, synonyme de renouveau et d'espérance.

Je remercie à cet égard le ministère de la Culture de s'être associé à cette manifestation, qui s'inscrit dans le programme national du Printemps des poètes : juste retour des choses pour le poète qui s'illustra lors du « Printemps des peuples » de 1848.

Cette galerie des Fêtes, achevée en 1848 justement, Alphonse de Lamartine l'a souvent arpentée. L'hémicycle ? Il y siégea dès 1833. Quant à l'hôtel de Lassay, il rêva de s'y installer, lui qui tenta – sans succès hélas ! – de devenir président de la Chambre en 1842. Nous sommes nombreux à avoir conquis le perchoir, sans toutefois parvenir à l'égaliser.

Le député poète se remit de ce petit échec. Il devint l'orateur étincelant du romantisme politique et, quand le temps du suffrage censitaire fut à peu près révolu, il fut l'un des premiers à le sentir.

« Il y a des époques dans l'histoire du genre humain où les branches desséchées tombent de l'arbre de l'humanité, et où les institutions vieilles et épuisées s'affaissent sur elles-mêmes pour laisser place à une sève et à des institutions qui renouvellent les peuples en rajeunissant les idées », notait Lamartine en 1847, dans son *Histoire des girondins*.

La réforme institutionnelle, en son temps déjà, était d'actualité... L'ironie du sort voulut que ce fût bientôt à lui de la conduire, quand la révolution de 1848 le propulsa au Gouvernement provisoire de la République, dont il fut la plus haute figure en même temps que le ministre des Affaires étrangères.

Dès sa première élection, qu'il apprit alors qu'il voyageait en Orient, il avait eu ces mots : « J'irai m'asseoir au plafond, je ne vois de place pour moi dans aucun groupe. »

Et de droite et de gauche, cet aristocrate idéaliste et sensible aux aspirations populaires s'était présenté comme l'incarnation d'une option à la fois sociale et libérale, pour réconcilier la France avec elle-même.

Au fil des scrutins, il fut député du Nord puis de sa Saône-et-Loire natale, et je me réjouis qu'une délégation d'élus de ce département soit venue nous rejoindre pour lui rendre hommage, à l'initiative de Benjamin Dirx.

C'est l'occasion de rappeler qu'à la tribune, au lieu du verre d'eau traditionnel, Lamartine avait obtenu que l'huissier lui porte toujours un verre de grand bourgogne, en souvenir de son terroir...

Mais Lamartine appartient à tous et la présence ici, en nombre, de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie nous rappelle l'émotion que suscitent encore son nom et son œuvre au-delà même de nos frontières : au Proche-Orient, dans les Balkans, et chez tous les amoureux de la langue française. En cette Semaine de la Francophonie, il fallait saluer l'universalité de son message.

En France même, l'enthousiasme qu'il suscita fut tel qu'en 1848, dix départements l'élurent simultanément représentant du peuple : la Seine-Inférieure – aujourd'hui Seine-Maritime –, la Seine, le Nord, la Saône-et-Loire, la Côte-d'Or, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Dordogne, l'Ille-et-Vilaine, sans oublier bien sûr le Finistère, qui aime les idées nouvelles.

À Lamartine nous devons le suffrage universel, même s'il n'était encore que masculin en 1848, mais aussi le maintien du drapeau tricolore et, avec son sous-secrétaire d'État à la Marine Victor Schœlcher, l'abolition définitive de l'esclavage.

Il faut le rappeler, car l'abolitionnisme fut le grand combat des esprits éclairés de son siècle : « Je suis de la couleur de ceux qu'on persécute », disait Lamartine, et je me réjouis que cette soirée s'inscrive aussi dans le cadre de la Semaine d'éducation contre les discriminations.

Surtout, il revient à Lamartine d'avoir transformé une colère sociale en institutions républicaines, capables de réformer la société par le débat démocratique et par la loi. Et ce n'est pas si facile, pas plus en 2019 qu'en 1848 !

Lamartine ne fut donc pas un poète égaré en politique, mais un véritable homme d'État qui, en trois mois passés au pouvoir, transforma en profondeur notre pays.

Son collègue Victor Hugo n'a pas le même bilan car, au fond, malgré toute la beauté de ses discours qu'on aime à citer souvent, il n'y a pas de « loi Hugo » ni d'« amendement Hugo ».

Méfions-nous de ce travers bien français qui consiste à préférer la flamboyance d'un discours d'opposant aux réalisations de toute majorité...

En politique, il faut dire et il faut faire.

Lamartine, lui, sut être un grand orateur autant qu'un grand réformateur. La parole chez lui annonçait et commençait les actes, sans doute parce que le mot « poète » vient du verbe grec *poiein*, « faire ».

Député puis ministre et véritable chef du gouvernement, Lamartine incarna cet idéal de l'inspiration poétique au service de l'action politique qu'il décrivait dans son épître *Au comte d'Orsay* : « Est-ce un soldat debout frappé pour la patrie ? / Un poète qui chante, un pontife qui prie ? / Un orateur qui parle aux flots séditieux ? / Est-ce un tribun de paix soulevé par la houle, / Offrant, le cœur gonflé, sa poitrine à la foule, / Pour que la liberté remontât pure aux cieux ? »

Malgré toutes ses qualités, malgré les réformes structurelles qu'il accomplit, il faut bien le reconnaître : Alphonse de Lamartine est un homme politique quelque peu oublié de nos jours.

Un siècle et demi après sa disparition, c'est donc à raviver le souvenir d'un grand parlementaire que veut contribuer l'Assemblée nationale en faisant de nouveau retentir sa parole dans l'enceinte du Palais-Bourbon.

Pour cela, je cède bien volontiers la parole à de jeunes et talentueux comédiens : Claire de La Rue du Can, sociétaire de la Comédie-Française, Gaël Kamilindi, pensionnaire de la Comédie-Française, et Pierre Hancisse qui a aussi assuré la mise en scène de cette lecture, réalisée par l'Assemblée nationale pour dire, tout simplement : merci Lamartine !

Je vous remercie